



NEWSLETTER SEPTEMBRE 2023

Cette communication est réalisée avec l'appui de FRANÇAISE AGENCE DE FRANÇAISE





Agronomie : que s'est-il passé ce mois-ci?

Septembre 23 : Chaleur, humidité et....Colzas et Betterave



Climatogramme septembre 2023 à Saveuse (80) : précipitations régulières et fortes chaleurs

Le mois de septembre 2023 aura encore battu des records avec cette canicule inédite sur le pays. Et pourtant, grâce aux précipitations qui l'avaient précédée, on peut dire que ni les plantes, ni les Limaces n'en auront réellement souffert.



Il en résulte une belle **pression** de nos **gastéropodes** sur les derniers semis de Colzas, avec parfois des dégâts tels que des parcelles ont dû être semées une deuxième fois. Même dans les systèmes favorisant la vie des sols, il reste compliqué de s'en remettre aux seuls Carabes pour gérer les populations, favorisées par un été humide. Il faut sans aucun doute plusieurs années voire décennies pour être prêt à répondre en cas de forte attaque, et en attendant qu'un tel système se mette en place, il aura fallu cette année compter sur la chimie dans de nombreuses parcelles. Chimie au sens large d'ailleurs, car les **phosphates ferriques** correctement utilisés (c'est-à-dire en anticipant de 48 à 72h les interventions classiques) montrent le même niveau d'efficacité que les Métaldéhydes, tout en étant beaucoup plus **sélectifs et respectueux** de la faune auxiliaire.

Soit dit en passant, les semis d'Orges d'hiver vont bientôt démarrer : rappelons que cette plantule est très appréciée des Limaces!

Des pucerons comme s'il en pleuvait



S'il n'y avait eu que les Limaces, ça aurait été presque trop facile à gérer. Cette fin d'été 23 a été marquée par une **pression record de Pucerons** (Myzus persicae ou puceron du pêcher) vecteurs du **virus de la jaunisse du navet** (TuYV), qui comme son nom ne l'indique pas, s'attaque au Colza. Un puceron du pêcher qui transmet un virus de navet au Colza, il y a de quoi perdre son latin!

Et pourtant la pression est bel et bien présente, avec des parcelles colonisées à près de 100% des plantes (quand le seuil d'intervention se situe à 20%). Il conviendra de surveiller les variétés sensibles au TuYV, mais il ne faut pas oublier non plus qu'en cas de forte pression, même les variétés tolérantes présenteront des impacts. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'en faire LE premier critère de sélection, mais plutôt de surveiller les parcelles régulièrement (cette pression étant plutôt rare habituellement). Et puis, nul besoin de rappeler qu'un HELYPSE, aussi sensible TuYV soit-il, reste bien supérieur à d'autres variétés tolérantes!

Graminées : de belles levées...il faut désormais transformer l'essai!



Passons maintenant à du positif : l'humectation permanente des sols ainsi que les fortes chaleurs ont déclenché des levées de graminées très importantes, permettant de déstocker un peu du stock semencier de nos parcelles. Pas assez, c'est clair et net mais tout de même dans ce combat permanent contre les adventices, chaque graine détruite est un problème de moins. Nous veillerons à stopper les faux-semis et déchaumages superficiels 8 à 10 jours avant les semis pour éviter de déclencher des levées dans la culture, ce qui serait contre-productif. Nous avons donc encore largement le temps pour un passage.

Et surtout, mais vous le savez déjà : chaque jour passé à attendre pour commencer les semis est une victoire en soi car cela vous permettra de passer le pic de levée des adventices. La chimie seule ne suffit plus, elle doit être accompagnée de leviers agronomiques. Et même si les prévisions météo semblent aussi fiables que les pronostics au Quinté, les 15 prochains jours au moins devraient être secs ; les structures vont rester belles et les sols ressuyés : évitons donc de nous précipiter ! Et quand bien même il y aurait un risque à attendre (et encore, il est à quantifier réellement), il faut le mettre en perspective du risque à laisser se salir nos parcelles à terme. Pour le moment, nos programmes vont encore chercher 95 à 99 % d'efficacité. Mais même juste 1% de 500 ray-grass au m2, ça s'appelle une parcelle sale.

Experts Céréales, quesaco?

Pour la 6^e année consécutive, l'équipe de la Ferme Pilote a mener son **étude sur les coûts de production en blé** (et orge et colza) dans les Hauts-de-France, nommée **Experts Céréales**.

Cette étude permet aux agriculteurs de se **situer rapidement après la récolte** (restitution des résultats au 13 septembre) sur les coûts de production complets du blé et de faire des choix pour la prochaine campagne.

Basée sur les itinéraires de plus de **120 parcelles chez 45 agriculteurs**, l'étude de cette année a révélé que :

- le poste engrais est en forte hausse
- les **semences** étaient également **un peu plus chères** qu'en 2022
- en revanche, la hausse a été moindre qu'attendue côté désherbage et fongicides
- les rendements se sont maintenus par rapport à 2022, notre moyenne est toujours de 100 q / ha.

Le coût de production en blé pour 2023 a donc augmenté de 30% pour atteindre 172 € / T.



Cette étude nous permet également d'analyser les itinéraires techniques afin de comprendre la campagne écoulée et d'analyser les différences entre date de semis, choix variétal, quantité d'azote, travail du sol,...

Pour en savoir plus, recevoir l'intégralité des résultats ou participer à la prochaine édition, rendez-vous sur <u>https://www.groupe-carre.fr/etude-experts-cereales/</u>





Syngenta lance un nouveau service : INTERRA SCAN

Interra Scan est un service utilisant un scanner à rayons gamma. Il permet d'ausculter la couche arable du sol et génère des couches cartographiques de très haute résolution sur plus de 23 paramètres utiles pour une meilleure connaissance de vos sols et une optimisation du potentiel des cultures. Il révèle l'hétérogénéité du sol avec une grande précision autorisant des modulations de doses au plus près des besoins.

Les données sont collectées grâce au passage tous les 10 m d'un quad ou pick-up équipé d'un Interra scan. Ces données croisées avec des analyses de sol réalisées sur la parcelle sur des points précis indiqués par le scanner, à raison de 1 prélèvement pour 2 à 3 hectares, sont traitées par un algorithme. En fonction des analyses réalisées, des couches cartographiques sur les paramètres du sol sont émises.



Interra Scan révèle l'hétérogénéité des parcelles avec très haute une précision grâce à une couverture inégalée de 800 points de références par hectare.

En comparaison, une analyse de sol traditionnelle équivaut à une seule référence par hectare.

Grâce à cet outil, vous pouvez cartographier l'hétérogénéité :

- des éléments standards : phosphate, potasse, pH,...
- de la texture du sol : % sable, argile, limon
- des éléments additionnels : cuivre, molybdène,...
- d'autres caractéristiques comme la matière organique ou le carbone

Agrivoltaïsme : un format qui sort de l'ombre ?

Le 21 septembre dernier, sous quelques gouttes de pluie et en présence de la Commissaire européenne à l'Energie, était inaugurée à Brouchy (80) la <u>première unité agrivoltaïque</u> <u>des Hauts-de-France</u>. De son surnom Canopée, les panneaux photovoltaïques sont rotatifs et installés sur des câbles qui surplombent les cultures à **5 m de hauteur minimum**. Les portées de **27 mètres dans le sens nord-sud** autorisent une largeur de travail jusqu'à 24 m. Les poteaux, en pieux battus, sont implantés tous les 11 mètres dans le sens est-ouest. L'installation s'étend sur 3 ha et **produit l'électricité suffisante pour les besoins de 1500 habitants environ**. Innovation supplémentaire, l'installation est équipée d'un **nouveau système d'irrigation économe et entièrement pilotable à distance**. La technique c'est bien mais quels intérêts ont les agriculteurs à mettre des panneaux audessus de leurs champs ?

L'agrivoltaïsme c'est d'abord un débat au niveau national et européen depuis la fin des années 2000 sur les conditions possibles d'installation de centrales solaires au sol. La profession agricole martèle alors qu'il n'est pas possible de sacrifier des terres agricoles pour la production d'électricité, fusse t'elle renouvelable. Dès lors, des projets avec différents formats (panneaux verticaux, ombrières, trackers...) sont réfléchis pour positionner des panneaux photovoltaïques sans que cela ne nuise à la culture en place. Un cadre législatif (loi AER du 10 mars 2023) a d'ailleurs été mis en place précisant que pour être considérée comme agrivoltaïque, une installation doit garantir à l'agriculteur une production agricole significative et un revenu durable, ainsi qu'apporter directement à la parcelle agricole qui la supporte un des 4 services suivants : amélioration du potentiel agronomique, adaptation au changement climatique, protection contre les aléas, amélioration du bien-être animal. Les conditions d'application et de contrôle sont en cours de discussion et d'écriture.





Canopée agrivoltaïque de Brouchy (80) implanté en maïs pour la 1ère année (Crédits : julienbrustudio)

Les premiers résultats de la récolte du soja du site pilote TSE installé à Amance (70) ont montré un intérêt sur la protection contre la grêle et le stress hydrique au moment de la floraison. Le pilote de Brouchy accueillera lui une expérimentation de 3 ans avec 3 bandes et 2 répétitions sur les cultures de blé, escourgeon, pommes de terre, haricots et pois protéagineux. Des suivis réguliers seront réalisés sur les données pédologiques, les paramètres agroclimatiques, l'efficience de l'irrigation et bien sûr les comportements et performances des cultures sous et hors canopée. Ce travail minutieux sera réalisé par TSE avec l'appui de plusieurs partenaires agricoles, dont le Groupe CARRE.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet. Pour plus d'infos, vous pouvez lire le <u>livre blanc réalisé par TSE et TerreNet.</u>

Pour toute question, contactez Maud FRAPPART maud.frappart@groupe-carre.fr - 06 42 42 06 92









